

Compte rendu de la réunion du Comité National ITIE

Le Groupe Multipartite (GMP) du CN-ITIE s'est réuni le vendredi 27 Octobre 2017 à 10 heures, au 1^{ère} étage du siège du Comité national. La réunion a été présidée par Monsieur le Ministre Mankeur NDIAYE, Président du CN-ITIE pour passer en revue les points suivants :

- 1. Présentation des rapports ITIE 2015 et 2016**
- 2. Présentation du rapport de la Cour des Comptes 2015 et 2016**
- 3. Discussion sur les observations du secrétariat international ITIE**
- 4. Compte rendu de la rencontre de Jakarta**
- 5. Préparation de la Conférence du 02 novembre 2017 et les ateliers de dissémination**
- 6. Divers**

Etaient présents à cette réunion :

Les membres du Comité National et du Secrétariat Technique (voir la liste de présence)

Avant le démarrage effectif de la réunion, une cérémonie officielle de Prise de fonction du nouveau Président du CN-ITIE, Monsieur le Ministre Mankeur NDIAYE, a été organisée en présence du Président sortant, le Professeur Ismaël Madior FALL, Garde des sceaux, ministre de la justice.

Le Président sortant a fait le bilan de ses 4 années à la tête du CN-ITIE. Il a ensuite souhaité une bonne chance au nouveau Président.

En prenant la parole, le nouveau Président a remercié le Président sortant et le GMP pour le travail remarquable accompli et s'est engagé à consolider les acquis en renforçant les principes de fonctionnement de l'ITIE. (Voir le discours inaugural du ministre Mankeur NDIAYE).

Après la cérémonie officielle d'installation, Monsieur le Ministre Mankeur NDIAYE, Président CN-ITIE nouvellement installé, a déclaré ouverte la réunion du GMP dont les points inscrits à l'ordre du jour sont cités ci-dessus.

1. Présentation des rapports ITIE 2015 et 2016

Le Secrétaire permanent Adjoint a fait une présentation détaillée des points saillants contenus dans les rapports de 2015 et 2016.

Dans son intervention, il a insisté sur la qualité des rapports produits car répondant dans une large mesure aux attentes des parties prenantes. Sans s'attarder dans les discussions, les membres du GMP ont salué à l'unanimité le travail remarquable accompli.

2. Présentation des rapports de la Cour des Comptes de 2015 et 2016

Madame le secrétaire permanent, à son tour, a fait une présentation des rapports de la Cour des comptes de 2015 et de 2016. Elle a sensibilisé le GMP sur les conclusions et recommandations de la Cour des Comptes sur le contrôle de la comptabilisation des recettes issues des industries extractives pour la gestion 2015 et 2016.

3. Discussion sur les observations du secrétariat international ITIE

Une discussion générale a été ouverte sur les observations du secrétariat International ITIE sur le contenu du Rapport ITIE 2016. Des observations que l'Administrateur Indépendant souhaiterait avoir des réponses des membres du CN-ITIE pour l'intégrer à la version finale du Rapport ITIE 2016.

Pour rappel, les observations portées sur les points suivants :

- ✚ Exigence 2.2 (en lien avec la recommandation No 1) : l'annexe 16 sur les titres miniers octroyés/transférés en 2016 nous semble particulièrement courte et peu documentée. Il pourrait être utile de décrire davantage les critères techniques et financiers retenus pour le processus d'octroi/de transfert pour chaque licence, et de souligner les éventuelles déviations entre les textes et la pratique. Le GMP pourrait également souhaiter résumer certaines des leçons tirées de l'étude sur l'octroi de licences, si celle-ci sera rendue publique en même temps que le rapport ITIE 2016.

- + Exigence 3.2 : Le rapport 2016 donne la valeur de production pour le gaz naturel qui est commercialisé localement, mais pas pour les autres minerais. Il serait bon que le groupe multipartite obtienne des informations complémentaires sur le prix moyen des minerais produits afin de donner une formule de calcul/d'estimation des valeurs de production dans le rapport ITIE.
- + Exigence 4.3 : Il serait utile d'explicitier d'avantage les modalités de l'accord de troc entre Teranga-OJVG et le gouvernement, et notamment sur la manière dont les 8,5 M USD payes en 2015 et 2016 ont été alloués (quels étaient les montants des versements ? quels fournisseurs ont reçu ces versements ? quels projets concrets ont été financés ?).
- + Exigence 2.6 : A l'instar du rapport 2014, le rapport 2016 détaille toujours très peu la relation statutaire et financière entre les entreprises d'Etat (Petrosen et Miferso) et le gouvernement, à la fois dans les textes et dans la pratique. Nous encourageons le groupe multipartite à étoffer cette partie pour détailler au maximum la participation de l'Etat dans les projets miniers et pétroliers et les évolutions en 2016, et confirmer si le gouvernement a apporté des prêts ou des garanties à ces entreprises étatiques en 2016.

La conseillère juridique de PETROSEN a réagi en rappelant à l'entame de ses propos que PETROSEN est une société régie par les règles de l'OHADA.

Sur la commercialisation du gaz, en phase d'exploitation, Elle soutient que la baisse des revenus s'explique du fait, d'une part, qu'une petite quantité de gaz a été vendue à la SOCOCIM et que d'autre part, cela fait deux ans que le gaz n'a pas été vendu à la SENELEC.

Pour les autres observations, elle informe que son point de vue a été envoyé en réponse du mail interpellatif de madame le secrétaire Permanent.

Elle suggère pour la production des prochains rapports de veiller à ce qu'une version Word modifiable du draft soit envoyée afin de permettre à la Direction de PETROSEN d'apporter les modifications nécessaires.

Le représentant de la DMG a fait état de certaines difficultés qui pourraient entraver la bonne marche du processus. A cet effet, il a suggéré que le 31 août de l'année soit retenue comme la date de l'échéance pour l'étude de cadrage afin de permettre à la Cour des Comptes d'avoir le temps nécessaire pour certifier les données.

Il a aussi suggéré de transmettre officiellement les rapports ITIE à son ministère. Il estime que cela permettrait d'avoir la réponse officielle du ministère lorsqu'il nécessite des compléments d'information. Sur l'accord de troc, il estime qu'il n'est pas pertinent de traiter la somme mentionnée comme tel. En ce qui concerne le prix de transfert, il renvoi à l'arrêté publié au Journal Officiel.

Monsieur Aziz Diop, de la Coalition Publiez Ce Que vous Payez, à son tour, a adressé ses vives félicitations à toutes les parties prenantes pour la production de ces rapports de qualités. En revenant sur le contenu des rapports, plus particulièrement sur la chaîne des valeurs, il estime que le maillon faible de l'ITIE est la distribution des ressources. Malgré l'engagement de l'Etat (les décrets d'application et les modalités de partage adoptés), l'affectation des fonds de péréquation et d'appui aux collectivités locales tardent à se faire. Pour remédier à cela, le Comité National doit engager une discussion franche avec les ministères concernés dans le but de régler définitivement cette question. Pour les prochains ateliers de dissémination, Il a suggéré, d'envisager de sortir un peu des régions minières pour aller dans les autres régions non affectées par l'exploitation. Il a également suggéré de produire une version des rapports compréhensible et accessible aux communautés.

Abordant la question de la validation du Sénégal, Monsieur Boubacar TAMBA estime qu'en comparant les efforts du Sénégal avec les Philippines, il est possible d'espérer la conformité.

Sur le Contrat de TOTAL, la conseillère juridique de PETROSEN rassure en disant qu'il sera publié après la publication le décret du Président de la République.

Le Président du CN-ITIE a suggéré de renforcer la communication entre le Comité national et la société civile. Il a par ailleurs informé que le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan s'est engagé de procéder en 2018 à la distribution des fonds revenant aux collectivités locales

Le Secrétaire Permanent Adjoint a rappelé que les informations sur la valeur de production sont contenues dans les annexes des rapports. En ce qui concerne la vente des produits, il précise que la liste des clients rapportés est incomplète, c'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut comprendre le commentaire du Secrétariat International.

Concernant l'accord de troc, il a expliqué que les modalités sont détaillées dans le rapport de 2014. Par conséquent, tout est transparent.

Abordant la question de la prise de participation des Entreprises d'Etat, il indique que le Secrétariat International attire l'attention du Sénégal sur l'expérience nigériane. Il a conclu en indiquant que le comité national gagnerait à documenter les relations statutaires et financières entre les entreprises d'Etat (Petrosen et Miferso) et l'Etat.

Le Président a demandé de veiller de prendre en compte toutes les observations qui ont été faites par l'administration indépendante et le Secrétariat International.

4. Compte rendu de la rencontre de Jakarta

Le Secrétaire Permanent adjoint du ST- CN-ITIE a fait le compte rendu de la rencontre de Jakarta sur la divulgation de la propriété réelle. Il a promis de partager le rapport avec les membres du comité national.

Les enseignements majeurs de la rencontre de Jakarta :

- ✓ reconnaître que l'action de l'ITIE doit être mise en niveau avec celle des organismes de contrôle comme la CENTIF,

- ✓ partager les bonnes pratiques, par exemple les Royaumes unis qui visent au-delà des entreprises minières et pétrolières,
- ✓ créer une synergie avec les pays membres de l'UEMOA

Dans son intervention, le Secrétaire Permanent Adjoint a précisé que contrairement à d'autres pays mettant en œuvre l'ITIE, le Sénégal n'avait pas besoin de faire une déclaration solennelle sur l'engagement de mettre en œuvre la propriété réelle dans son ensemble parce qu'on y est déjà dedans.

Les autres membres de la délégation (Aziz Diop et Boubacar Tamba) ont apporté des informations complémentaires.

Après les interventions des membres de la délégation, le président du CN-ITIE a instruit de faire des recommandations dans le rapport à partager avec le GMP. Il a ensuite saisi l'occasion pour informer les membres du comité national de la tenue de la réunion du Conseil d'administration de l'ITIE aux Philippines dont il est représenté par Moustapha FALL (ST-ITIE).

5. Préparation de la Conférence du 02 novembre 2017 et les ateliers de dissémination

Le chargé de communication du ST- CN-ITIE a déroulé le calendrier de l'atelier national (2 novembre 2017) et des ateliers régionaux de dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016. Il a invité les membres du GMP à s'impliquer davantage dans la communication en participant au programme d'émission télé et radio. Il a indiqué que le programme de communication sera partagé avec les différents membres.

Par ailleurs, il a informé du projet de Protocole que l'ITIE attend signer avec l'ONG 3 D.

Aziz Diop a sollicité de doter le comité national de moyens financiers et de ressources humaines suffisants pour mener à bien le travail.

Le Président du CN- ITIE a informé que le Président de la République s'est engagé à renforcer le comité national. Un nouveau siège a été trouvé et des moyens financiers sont en cours de négociation.

Mor Khouma a suggéré d'élargir les cibles dans les ateliers de dissémination en invitant les OSC et les populations.

Raymond abordant dans le même sens a proposé au Comité national d'organiser un atelier de dissémination à Ziguinchor car selon lui, avec les perspectives de l'exploitation du zircon, la région sera bientôt une zone minière.

6. Divers

Au titre des divers, Madame le Secrétaire Permanent du Secrétariat Technique a informé le Comité national les modalités de participation et le but de la Conférence de Yaoundé des Coordonnateurs des pays francophone de l'Afrique mettant en œuvre l'ITIE.

Il a été décidé de faire les démarches nécessaires en vue de mobiliser les ressources permettant de prendre en charge un troisième participant à la conférence et de faire de sorte que l'administration soit représentée.

Le président du CN-ITIE a informé que les frais de voyage du coordonnateur seront pris en charge par la Présidence de la République.

Dans son discours de clôture, le Président du CN-ITIE a réaffirmé son engagement de renforcer les moyens et l'autonomie du comité national.

La séance est levée à 14h.

Le Secrétaire de séance

Fodé Ndao



Le Président de séance

M. le Ministre Mankeur Ndiaye

